




Au service
des peuples
et des nations

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL
01/01/2020 – 31/12/2020

Titre du projet :	Projet d'appui à l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT) et à l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLCTP)
Articulation avec les objectifs de développement durable (ODDs) :	
Effet et produits attendus du Plan Stratégique global du PNUD 2018-2021 :	<p>Contexte de développement 2 : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable</p> <p>Solution type no 2 : Mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable</p> <p>Output 2.2.3 Capacities, functions and financing of rule of law and national human rights institutions and systems strengthened to expand access to justice and combat discrimination, with a focus on women and other marginalised groups</p>
Effet et produit attendus du programme pays 2015-2020 :	<p>Effet 1 UNDAF : D'ici à 2019, les institutions civiles, politiques et administratives sont pleinement opérationnelles, dans le respect des principes universels des droits de l'Homme, de démocratie et d'égalité de genre</p> <p>Effet 1 CPD : D'ici à 2019, les institutions civiles, politiques et administratives sont pleinement opérationnelles, dans le respect des principes universels des droits de l'Homme, de démocratie et d'égalité de genre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Produit 1.1 CPD : Les capacités des institutions garantes de l'État de droit sont renforcées, assurant un meilleur accès à la justice et à la sécurité, notamment des plus vulnérables, dans le respect des standards internationaux
Résultat correspondant Programme Pays HCDH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultat 1.1 Programme Pays HCDH : Le secteur judiciaire fonctionne dans le respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme et offre davantage des garanties de recours aux victimes et une responsabilité pour les violations des droits de l'homme.
Axes et objectifs du Plan Quinquennal de Développement (PQD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Axe (1) PQD L'objectif est d'accélérer la concrétisation de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.
Effets attendus du projet :	<p>1) L'instance Nationale de Prévention de la Torture (INPT) et l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes (INLCTP) sont performantes dans la réalisation de leur missions et attributions respectives, conformément à leurs mandats spécifiques et aux standards internationaux</p>

	<p>2) Les populations, en particulier les populations directement concernées par les interventions des Instances, sollicitent leurs interventions et accèdent à leurs services respectifs</p> <p>3) L'Instance Nationale de Prévention de la Torture (INPT) et l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes (INLCTP) produisent et partagent des connaissances en matière de prévention de la torture et de la lutte contre la traite des personnes</p>
Partenaires d'exécution :	<ul style="list-style-type: none"> • Instance Nationale de Prévention de la Torture (INPT) • Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes (INLCTP)
Parties responsables :	<ul style="list-style-type: none"> • Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)

Brève description

Depuis 2011, la Tunisie a œuvré à cristalliser les droits humains au sein de la société. Dès le mois de juin, le gouvernement de transition a ratifié le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants¹ et dans le cadre de l'application de cette Convention, le gouvernement a adopté en octobre 2013 la loi organique portant création de l'INPT². La Tunisie est devenue ainsi le premier pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à établir un mécanisme national de prévention de la torture (MNP). De même, après l'adoption de la loi organique N°2016-61 du 3 août 2016, l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes (INLCTP) a été créée, réaffirmant l'engagement pris en 2003 lors de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale.

La création de ces deux instances s'inscrit dans le processus d'élaboration d'une stratégie nationale pour la protection et la promotion des droits humains. D'une part, le mandat principal de l'INPT consiste à effectuer des visites inopinées dans les lieux de privation de liberté afin de contrôler la compatibilité des conditions de détention avec les normes protectrices nationales et internationales et de recommander toute action utile afin de prévenir la torture. D'une autre, pour ce qui concerne la lutte contre la traite des personnes, le rôle de l'INLCTP comprend la coordination des politiques publiques, la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes³, l'assistance aux victimes et la coopération sur le plan international.

Les besoins techniques et financiers liés à la mise en place de l'INPT ont motivé le lancement d'un soutien par le PNUD et le HCDH en 2016 et 2017 focalisé sur l'appui technique et logistique à l'Instance et à ses commissions spécialisées, la dotation d'outils et de moyens permettant de faciliter la réalisation des visites des lieux de détention et la sensibilisation des populations sur le rôle de l'Instance et la prévention de la torture. Cette troisième phase d'appui à l'INPT a pour objectif de compléter le processus d'opérationnalisation de cette Instance avec un appui technique plus ciblé visant à poursuivre les initiatives déjà lancées et en se focalisant sur celles qui revêtent un caractère prioritaire pour permettre à l'Instance d'être en mesure d'accomplir les missions et satisfaire les attributions lui conférées par la loi.

L'appui a été également adressé à l'INPT afin de permettre de renforcer son partenariat avec, d'une part, d'autres MNP à travers la réalisation de missions d'échange et l'organisation de trois conférences internationales en décembre 2016, 2017, et 2018. D'autre part, plusieurs ateliers d'échange avec les autorités étatiques compétentes et l'ensemble des acteurs de la société civile ont été organisés au cours de l'année 2017 qui ont contribué à faciliter un rapprochement de ces acteurs avec l'Instance. Avec l'appui de la société civile, au cours de la même année, plus de 250 000 personnes ont été sensibilisées à la thématique de la torture et des mauvais traitements ainsi qu'au rôle de l'INPT. Enfin, le projet

¹ Ce protocole établit un système de visites régulières sur les lieux où se trouvent des personnes privées de liberté, effectuées par des organismes indépendants. Il s'agit d'une part d'organismes nationaux (les « mécanismes nationaux de prévention » MNP), d'autre part d'un organisme international (le « Sous-Comité pour la prévention de la torture »).

² Loi organique n° 2013-43 du 23 octobre 2013, relative à l'instance nationale pour la prévention de la torture.

³ La Stratégie Nationale de lutte contre la traite des personnes 2018-2023, élaborée par l'INLTP, prévoit l'adoption d'une approche holistique au crime de la traite, qui s'articule à travers la prévention, la protection des victimes, la poursuite des criminels et la coordination entre les différents acteurs nationaux et internationaux. La Stratégie prévoit aussi la création de mécanismes de collecte des données et d'analyse afin d'améliorer les connaissances relatives au phénomène de la Traite.

a permis d'équiper le nouveau siège de l'INPT en matériel logistique afin que les membres puissent démarrer leurs activités.

En ce qui concerne la lutte contre la traite des personnes, la première stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes en Tunisie a été lancée en juillet 2018 pour la période 2018-2023. D'ailleurs, de nombreux ateliers ont été organisés par l'INLCTP pour la structuration de mécanismes d'identification, de prise en charge et de protection des victimes, ainsi que pour le renforcement des capacités des différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. L'Instance organise régulièrement des sessions de formation sur la loi sur la prévention et la lutte contre la traite. L'INLCTP a également œuvré au renforcement de la coopération avec les autres pays de la région, lors de la conférence régionale « Échange d'expériences sur la lutte contre la traite des enfants dans la région MENA », qui a accueilli 150 participants, issus des organismes étatiques, ainsi que des organisations de la société civile.

Par ailleurs, pendant l'année 2019, l'INLCTP a largement contribué à l'élargissement des connaissances autour de ce sujet, en produisant un rapport qui a remporté le prix du meilleur rapport sur la traite des personnes dans le monde de l'année 2019 décerné par le Département d'Etat Américain à l'Instance, ainsi qu'à travers la collaboration avec plusieurs organisations de la société civile (ASF, FTDES) pour la réalisation d'études sur la situation de la traite des personnes dans le contexte tunisien. Le PNUD et le HCDH ont également appuyé l'INLCTP dans l'organisation du colloque du 23 janvier 2019 à l'occasion de la célébration du 173^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le PNUD et le HCDH ont assuré la participation de 16 acteurs étatiques du secteur de la sécurité déjà formés par le HCDH, ainsi que des représentants d'une dizaine d'ONG qui travaillent dans les régions, y compris Médenine, dans le but de comprendre le fonctionnement du système de référencement en Tunisie. A cette occasion, le président de la République Feu Béji Caid Essebsi a déclaré cette date comme la journée nationale de l'abolition de l'esclavage.

Un aménagement des locaux de l'INLCTP est en cours afin de rendre l'espace accessible aux personnes à mobilité réduite et dans le but de préserver la confidentialité des victimes se rendant au siège de l'Instance. Le PNUD a également appuyé l'Instance dans l'organisation de la conférence de célébration de la campagne Cœur Bleu de sensibilisation du public à la traite des personnes.

Malgré ces avancées, de nombreux défis persistent encore. Le Comité contre la torture a exprimé, dans le cadre de son septième rapport périodique sur la Tunisie⁴, sa préoccupation concernant des aspects liés aux mesures législatives relatives à la définition de la torture, aux garanties juridiques fondamentales (notamment la garde à vue) et à la loi relative à la lutte contre le terrorisme. De même, le Comité a fait mention de pratique de torture et de mauvais traitement qui restent présents dans le secteur de la sécurité, en particulier pendant la garde à vue et surtout contre des personnes soupçonnées d'activité terroriste. Enfin, dans une enquête nationale menée par l'INPT en avril 2017⁵, il s'avère que presque 75% de la population ne connaissent pas l'Instance et que 34% considèrent que les actes de torture commis par des agents de l'État n'ont pas diminué depuis janvier 2011.

De son côté, l'INLCTP, dans son rapport final de 2018 a annoncé que les femmes et les enfants sont les principales victimes de la traite des personnes. De plus, il est urgent d'adopter une loi relative aux faux contrats de travail à l'étranger émanant d'opérateurs privés qui constituent une des causes indéniables de la traite. En 2018, sur les 780 cas de traite des personnes qui ont été signalés à l'Instance, une infime partie a été entamée en poursuite. Enfin, malgré quelques améliorations, le manque de ressources et de connaissances sur la traite demeure une problématique majeure.

⁴ Voir les [Observations finales concernant le septième rapport périodique de la Tunisie](#)

⁵ Le regard des Tunisiens sur la torture ; connaissance et acceptabilité, Instance nationale pour la prévention de la torture ; avril 2017. Enquête réalisée grâce à l'appui du projet conjoint PNUD/HCDH

Période couverte par le projet : 10/12/2019 – 31/12/2021 Composante du Programme : Titre de l'intervention : N° Award :00123581 N° Projet : 00118799 / 00118798 / 00123484 Durée : 24 mois	Budget total estimé : 544 666,00 USD Dont : - <i>Ressources allouées</i> : 270 470,00 USD Dont 233 953,00 USD (ODD16+) Et 14 017,00 USD (Pays Bas) Et 22 500,00 USD (TRAC) - <i>Ressources à mobiliser</i> : 274 196,00 USD Budget total 2020 : 226 017,00 USD
---	---

Préparé par : Corrado Quinto
Conseiller technique principal en justice et droits humains

Corrado Quinto 23-Sep-2020

Validé par : Eduardo López-Mancisidor
Coordonnateur du Portefeuille ODD16+

Eduardo Lopez-Mancisidor 23-Sep-2020

Approuvé par : Alissar Chaker
Représentante Résidente Adjointe

 23-Sep-2020

Résultats attendus en 2020	Indicateurs	Données de référence 2019	Cibles 2020
	<p>PS 2018-2021</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indicator 1.6.2.2 Country has frameworks in place to prevent and respond to SGBV: <ul style="list-style-type: none"> 1.6.2.2.A-Multi-sectoral policy and legislation 1.6.2.2.B-Multi-sectoral services including justice and security 1.6.2.2.C-Platforms for raising awareness and social mobilization ▪ Indicator 2.2.3.1 Country has strengthened institutions and systems supporting fulfilment of nationally and internationally ratified human rights obligations <ul style="list-style-type: none"> 2.2.3.1.A-Population eligible for justice 2.2.3.1.B-Human rights ▪ Indicator 2.2.3.2 Number of population who have access to justice, disaggregated by sex and marginalised groups <ul style="list-style-type: none"> 2.2.3.2.A.1-Population eligible for justice 2.2.3.2.A.2-Population accessing justice 2.2.3.2.A.3-Proportion of population accessing justice 2.2.3.2.B.1-Female eligible for justice 2.2.3.2.B.2-Female accessing justice 2.2.3.2.C.1-Male eligible for justice 2.2.3.2.C.2-Male accessing justice 2.2.3.2.C.3-Proportion of male accessing justice 2.2.3.2.D.1-Marginalised people eligible for justice (<i>Specify type of marginalisation in "CO Comments"</i>) 	<p>PS 2018-2021</p> <p>1.6.2.2.A Yes</p> <p>1.6.2.2.B No</p> <p>1.6.2.2.C No</p> <p>2.2.3.1 A – Yes</p> <p>2.2.3.1 B - Yes</p> <p>2.2.3.2.A.1-Population eligible for justice (479,21)</p> <p>2.2.3.2.A.2-Population accessing justice (1091)</p> <p>2.2.3.2.A.3-Proportion of population accessing justice N/A</p> <p>2.2.3.2.B.1-Female eligible for justice 245,272</p> <p>2.2.3.2.B.2-Female accessing justice - 895</p> <p>2.2.3.2.C.1-Male eligible for justice – 234,248</p> <p>2.2.3.2.C.2-Male accessing justice -196</p> <p>2.2.3.2.C.3-Proportion of male accessing justice N/D</p> <p>2.2.3.2.D.1-Marginalised people eligible for justice</p>	<p>PS 2018-2021</p> <p>1.6.2.2.A Yes</p> <p>1.6.2.2.B Yes</p> <p>1.6.2.2.C Yes</p> <p>2.2.3.1 A – Yes</p> <p>2.2.3.1 B - Yes</p> <p>2.2.3.2.A.1-Population eligible for justice - 479,21</p> <p>2.2.3.2.A.2-Population accessing justice - 2000</p> <p>2.2.3.2.A.3-Proportion of population accessing justice</p> <p>2.2.3.2.B.1-Female eligible for justice 245,272</p> <p>2.2.3.2.B.2-Female accessing justice - 800</p> <p>2.2.3.2.C.1-Male eligible for justice – 234,248</p> <p>2.2.3.2.C.2-Male accessing justice - 1200</p> <p>2.2.3.2.C.3-Proportion of male accessing justice N/D</p>

Résultats attendus en 2020	Indicateurs	Données de référence 2019	Cibles 2020
	<p><i>box</i>)</p> <p>2.2.3.2.D.2-Marginalised people accessing justice</p> <p>2.2.3.2.D.3-Proportion of marginalised people accessing justice</p>	<p><i>(Marginalisation à définir)</i></p> <p>2.2.3.2.D.2-Marginalised people accessing justice</p> <p>2.2.3.2.D.3-Proportion of marginalised people accessing justice</p>	<p>2.2.3.2.D.1-Marginalised people eligible for justice (marginalization à définir)</p> <p>2.2.3.2.D.2-Marginalised people accessing justice</p> <p>2.2.3.2.D.3-Proportion of marginalised people accessing justice</p>

Résultats attendus en 2020	Indicateurs	Données de référence 2019	Cibles 2020
<p>Projet</p> <p>Produit 1.1 : Les capacités logistiques et en communication des Instances sont renforcées</p> <p>Produit 1.2 : Les capacités des Instances en planification et programmation stratégiques et opérationnelles sont améliorées</p> <p>Produit 1.3 : Les capacités d'intervention des Instances et des acteurs auprès des populations concernées sont renforcées</p> <p>Produit 2.1 : Les populations, en particulier celles directement concernées par les interventions des Instances, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, sont mieux informées et sensibilisées sur les rôles respectifs des Instances, leurs prérogatives et modalités de saisine et d'intervention.</p> <p>Produit 2.2 : Les populations, en particulier celles directement concernées par les interventions des Instances,</p>	<p>CPD 2015-2020</p> <p>CPD Outcome 1: Civil, political and administrative institutions are fully operational with respect to observance of universal principles of human rights, democracy and gender equity.</p> <p>Indicator 1.1 Nombre de textes relatifs aux instances nationales soutenues intégrant les normes internationales et les bonnes pratiques</p> <p>Indicator 1.2 Nombre de rapports annuels élaborés par les instances démocratiques et les organes de régulation</p> <p>Indicator 1.3 Existence d'une stratégie nationale de réforme du système judiciaire (0 - Not exist 1- Partially developed 2 - Strategy developed 3 - Both strategy and action plan developed)</p>	<p>CPD 2015-2020</p> <p>1.1 - 9</p> <p>1.2 - 7</p> <p>1.3 - 1</p>	<p>CPD 2015-2020</p> <p>1.1. 7 (atteint)</p> <p>1.2 35</p> <p>1.3 - 3</p>
	<p>Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ind 1.1.1. Locaux à aménager et capacités logistiques à renforcer - Ind 1.1.2. Stratégie de communication inclusive pour chaque Instance - Ind 1.2.1. Taux d'accroissement des connaissances des membres et staff des Instances en planification opérationnelle et stratégique : HRBA/RBM, Genre et LNOB (cible = 60%) - Ind 1.2.2. Nombre de Plans stratégique inclusifs approuvés (cible=1) 	<p>Projet</p> <p>Rapport d'un architecte précisant les besoins en aménagement</p> <p>Analyse des besoins en communication (Janvier 2019)</p> <p>Stratégie de communication de l'INPT réalisée en 2016</p> <p>Formation et accompagnement des membres de l'INPT en 2016 en planification stratégique</p>	<p>Cible 2020 :</p> <p>1.1.1 Locaux aménagés et capacités logistiques améliorées</p> <p>1.1.2 - Stratégies de communication inclusive des Instances pour la période 2020-2022</p>

Résultats attendus en 2020	Indicateurs	Données de référence 2019	Cibles 2020
<p>y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, sont mieux informés et sensibilisés sur leurs droits et les risques liés à la torture et à la traite des personnes</p> <p>Produit 2.3 Les media, les organisations syndicales et professionnelles, le secteur privé, et les OSC, en particulier celles œuvrant pour la protection des droits humains et l'assistance aux populations vulnérables et exposées aux risques liés à la torture et à la traite des personnes, sont informés et sensibilisés sur les mécanismes d'intervention des instances concernées et sont mieux outillées pour apporter des réponses appropriées</p> <p>Produit 3.1 : Des recherches en lien avec la prévention de la torture et la lutte contre la traite des personnes sont réalisées et diffusées</p> <p>Produit 3.2 : La coopération internationale avec d'autres Instances homologues est renforcée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ind 1.2.3. Nombre de Plan d'actions inclusifs annuel (cible=4) - Ind 1.3.1. Nombre de membres et staff de l'INPT formés sur les techniques de visite des lieux privatifs de liberté autre que les prisons et intégrant l'inclusion (cible=100%) - Ind 1.3.2 Nombre d'actions de renforcement des capacités des acteurs partenaires de l'INPT à Médenine (cible=3) - Ind 1.3.3. Taux de montée en compétence dans les thématiques de renforcement de capacité des personnes formées (cible=60% d'accroissement des compétences) - Ind 2.1.1. Disponibilité des sites web - Ind 2.1.2. Nombre de passages télé et radio des spots vidéo et audio inclusifs (cible=80) - Ind 2.1.3. Nombre de visualisations sur les réseaux sociaux et site web des spots vidéo (cible=1,000,000) - Ind 2.2.1. % de la population considérant la torture une atteinte aux droits humains (cible=20%) - Ind 2.2.2. % de la population qui considère les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits humains (cible=20%) 	<p>Premier Plan Stratégique 2017-2021 de l'INPT Plan stratégique national de lutte contre la traite des personnes (2018-2023)</p> <p>Un cycle de formation sur les techniques de visite des prisons (Conseil d'Europe)</p> <p>Campagne affichage urbain en 2017 Spot vidéo en 2018 Campagne de sensibilisation au grand public réalisée par TU-MED en 2017 (250.000 personnes) Enquête de perception torture 2017</p>	<p>1.2.2: Au moins 1 Nouveau Plan stratégique</p> <p>1.2.3 - 2 Plan d'actions par Instance</p> <p>1.3.1.1: 100% des staffs formés – 60% d'accroissement des connaissances en planification stratégique et opérationnelle : HRBA/RBM, Genre et LNOB</p> <p>1.3.1.2 : La totalité des membres et staff concernés de l'INPT est formée sur les techniques de visite des lieux privatifs de liberté outre que les prisons et intégrant l'inclusion</p> <p>1.3.2: 3 actions de renforcement des capacités des acteurs partenaires de l'INPT à Médenine avant la fin du projet</p> <p>1.3.3 : 60% d'accroissement des compétences des personnes formées</p> <p>2.1.1 : oui</p> <p>2.1.2: Au moins 40 passages télé et 40 radio des spots vidéo et audio inclusifs</p> <p>2.1.3 : Au moins 1,000,000 de visualisation sur les réseaux sociaux et site web</p> <p>2.2.1: Au moins 20 % de la population qui considère la torture une atteinte aux droits humains</p> <p>2.2.2 : Au moins 20 % de la population qui considère les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits humains</p>

Résultats attendus en 2020	Indicateurs	Données de référence 2019	Cibles 2020
	<p>Ind 2.3.1. % des acteurs non étatiques éligibles à un partenariat avec les Instances qui sont informés et sensibilisés sur les mécanismes d'intervention des Instances. (cible=100%)</p> <p>Ind 2.3.2. % des acteurs non étatiques sélectionnés qui sont outillées pour apporter des réponses appropriées. (cible=100%)</p> <p>Ind 3.1.1 - Nombre de publications, prenant en compte l'inclusion, avant la fin du projet (cible=10)</p> <p>Ind 3.2.1. Nombre de conférences organisées par l'INLCTP (cible=2)</p> <p>Ind 3.2.2. Nombre de colloques organisés par l'INPT (cible=3)</p> <p>Ind 3.2.3. Nombre de visites d'étude réalisées (cible=3)</p> <p>Ind 3.2.4. Nombre des bonnes pratiques et leçons apprises identifiées en vue de reproduction (cible=5)</p>	<p>11.1 % des tunisiennes et tunisiens considèrent la torture une atteinte aux droits humains 11.4 % les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits de l'homme</p> <p>N/A</p> <p>Rapport annuel 2016-2017 (Ar) INPT Rapport annuel 2018 (Ar) INLCTP</p> <p>2 conférences le 23.01.2019 et le 30.07.2019 (INLCTP)</p> <p>3 colloques internationaux 2016, 2017, 2018 (INPT)</p> <p>1 visite d'étude en Allemagne 2016 (INPT)</p>	<p>2.3.1: 100% des acteurs éligibles à un partenariat avec les Instances sont informés et sensibilisés sur les mécanismes d'intervention des Instances.</p> <p>2.3.2 : 100% des acteurs sélectionnés sont outillées pour apporter des réponses appropriées.</p> <p>3.1.1 : Au moins 10 publications, prenant en compte l'inclusion, avant la fin du projet</p> <p>3.2.1: 2 conférences en 2020 et 2021 (INLCTP)</p> <p>3.2.2: 3 colloques internationaux 2019, 2020, 2021 (INPT)</p> <p>3.2.3 : Au moins 3 visites d'étude avant la fin du projet</p> <p>3.2.4: Au moins 5 bonnes pratiques et leçons apprises identifiées en vue de reproduction</p>

Effet (1) : L'instance Nationale pour la Prévention de la Torture (INPT) et l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes (INLCTP) sont performantes dans la réalisation de leur missions et attributions respectives, conformément à leurs mandats spécifiques et aux standards internationaux

Produits attendus & Indicateurs	Activités planifiées	T 1	T 2	T 3	T 4	Responsabilité	Instance	Description Budgétaire	Montant	Fonds ODD16+	Autres fonds	Covid19
Produit 1.1 : Les capacités logistiques et en communication des Instances sont renforcées Base line : - Rapport d'un architecte précisant les besoins en aménagement - Analyse des besoins en communication (Janvier 2019) - Stratégie de communication de l'INPT réalisée en 2016 Indicateurs : - Ind 1.1.1. Locaux à aménager et capacités logistiques à renforcer - Ind 1.1.2. Stratégie de communication inclusive pour chaque Instance Cibles fin 2020 : - Locaux aménagés et capacités logistiques améliorées - Site web interactif et accessible est opérationnel	1.1.1 Appui logistique, aménagement des locaux :					PNUD(Justice) /HCDH	INLCTP	Equipment	3 000	2 000	1 000	5 000
	Aménagement pour les personnes à mobilités réduites ;					PNUD(Justice) /HCDH		Consultant (Nat)	3 000	3 000	0	5 000
	Préservation de l'anonymat des victimes					PNUD(Justice) /HCDH		IT equipment	5 000	5 000	0	5 000
						PNUD(Justice) /HCDH		Service delivery	10 000	10 000	0	5 000
	1.1.2 Appui à l'élaboration d'un Système de Gestion des Données et Documents pour l'INLCTP et à la mise à jour de celui de l'INPT					PNUD(Justice) /HCDH	INPT / INLCTP	Staff	-	-	-	-
						PNUD(Justice) /HCDH		Workshop (Nat)	0	0	0	0
						PNUD(Justice) /HCDH		Service delivery	0	0	0	0
	1.1.3 Appui à l'élaboration et/ou la mise à jour des stratégies de communication des Instances					PNUD(Justice) /HCDH	INPT / INLCTP	Service delivery	500	0	500	0
						PNUD(Justice) /HCDH		Communication	500	500	0	0
	1.1.4 Appui à la coordination inter-instances et avec le Gouvernement et le Parlement					PNUD(Justice) /HCDH	INPT / INLCTP	Workshop (Nat)	0	0	0	0
						PNUD(Justice) /HCDH		Service delivery	0	0	0	0

- Stratégies de communication inclusive des Instances pour la période 2020-2022												
Sous-Total							22 000	20 500	1 500	20 000		
Produit 1.2 : Les capacités des Instances en planification et programmation stratégiques et opérationnelles sont améliorées Baseline : - Formation et accompagnement des membres de l'INPT en 2016 en planification stratégique - Premier Plan Stratégique 2017-2021 de l'INPT - Plan stratégique national de lutte contre la traite des personnes (2018-2023) Indicateurs : - Ind 1.2.1. Taux d'accroissement des connaissances des membres et staff des Instances en planification opérationnelle et stratégique : HRBA/RBM, Genre et LNOB (cible = 60%) - Ind 1.2.2. Nombre de Plans stratégique inclusifs approuvés (cible=1) - Ind 1.2.3. Nombre de Plan d'actions inclusifs annuel (cible=4)	1.2.1 Formation en planification opérationnelle et stratégique : HRBA/RBM				PNUD(Justice) /HCDH	INPT / INLCTP	Staff	-	-	-	-	
					PNUD(Justice) /HCDH		Workshop (Nat)	0	0	0	0	
	1.2.2 Formation en Genre				PNUD(Justice) /HCDH	INPT / INLCTP	Staff	-	-	-	-	
					PNUD(Justice) /HCDH		Workshop (Nat)	0	0	0	0	
	1.2.3 Formation en prise en compte du principe LNOB				PNUD(Justice) /HCDH	INPT / INLCTP	Staff	-	-	-	-	
					PNUD(Justice) /HCDH		Training (Nat)	0	0	0	0	
	1.2.4 Accompagnement dans l'élaboration des Plans stratégiques et d'actions				PNUD(Justice) /HCDH	INPT / INLCTP	Consultant (Nat)	0	0	0	2500	
					PNUD(Justice) /HCDH		Workshop (Nat)	0	0	0	0	
					PNUD(Justice) /HCDH		Publication	0	0	0	0	

<p>Cibles pour 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% des staffs formés – 60% d'accroissement des connaissances en planification stratégique et opérationnelle : HRBA/RBM, Genre et LNOB - Au moins 1 Nouveau Plan stratégique - 2 Plan d'actions par Instance 												
Sous-Total								0	0	0	2 500	
<p>Produit 1.3 : Les capacités d'intervention des Instances et des acteurs auprès des populations concernées sont renforcées</p> <p>Base line :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un cycle de formation sur les techniques de visite des prisons (Conseil d'Europe) <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ind 1.3.1. Nombre de membres et staff de l'INPT formés sur les techniques de visite des lieux privés de liberté autre que les prisons et intégrant l'inclusion (cible=100%) - Ind 1.3.2 Nombre d'actions de renforcement des capacités des acteurs 	<p>1.3.1 Organiser des formations sur les techniques des visites préventives dans les lieux privés de liberté autres que les prisons pour les membres de l'INPT, notamment les nouveaux</p>					<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>	<p>INPT</p>	<p>Staff</p>	-	-	-	-
						<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>		<p>International airfares and DSA</p>	0	0	0	0
						<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>		<p>Workshop / Training (Nat)</p>	0	0	0	0
						<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>	<p>INPT</p>	<p>Staff</p>	-	-	-	-
						<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>		<p>International airfares and DSA</p>	0	0	0	0
						<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>		<p>Service delivery</p>	0	0	0	0
						<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>	<p>INPT / INLCTP</p>	<p>Staff</p>	-	-	-	-
						<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>		<p>International airfares and DSA</p>	0	0	0	0
						<p>PNUD(Justice) /HCDH</p>		<p>Consultant (Nat)</p>	0	0	0	0

<p>partenaires de l'INPT à Médenine (cible=3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ind 1.3.3. Taux de montée en compétence dans les thématiques de renforcement de capacité des personnes formées (cible=60% d'accroissement des compétences) <p>Cibles pour 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité des membres et staff concernés de l'INPT est formée sur les techniques de visite des lieux privatifs de liberté outre que les prisons et intégrant l'inclusion - 3 actions de renforcement des capacités des acteurs partenaires de l'INPT à Médenine avant la fin du projet - 60% d'accroissement des compétences des personnes formées 	des lois sur la lutte contre la traite et la prévention de la torture				PNUD(Justice) /HCDH		Workshop / Training (Nat)	0	0	0	0
Sous-Total								0	0	0	0
Sous-total								22 000	20 500	1 500	22 500
Effet 1											

EFFET 2 : Les populations, en particulier les populations directement concernées par les interventions des Instances, sollicitent leurs interventions et accèdent à leurs services respectifs

Produits attendus & Indicateurs	Activités planifiées	T1	T2	T3	T4	Responsabilité	Instance	Description Budgétaire	Montant	Fonds ODD16+	Autres fonds	Covid 19	
Produit 2.1 : Les populations, en particulier celles directement concernées par les interventions des Instances, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, sont mieux informées et sensibilisées sur les rôles respectifs des Instances, leurs prérogatives et modalités de saisine et d'intervention. Base line : <ul style="list-style-type: none"> - Campagne affichage urbain en 2017 - Spot vidéo en 2018 - Campagne de sensibilisation au grand public réalisée par TU-MED en 2017 (250.000 personnes) - Enquête de perception torture 2017 Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Ind 2.1.1. Disponibilité des sites web - Ind 2.1.2. Nombre de passages télé et radio des spots vidéo et audio inclusifs (cible=80) 	2.1.1 Appui à la production et diffusion d'outils de sensibilisation et de communication adressés au grand public (Dépliants, timbre spots vidéo et radio, ...)					PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Grant	0	0	0	0	
						PNUD(Justice)/HCDH		Service delivery	0	0	0	0	
	2.1.2 Création du site Web & charte graphique de l'INLCTP et adaptation des sites Web des Instances pour la récolte des signalements						PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Service delivery	5 500	5 000	500	0
						PNUD(Justice)/HCDH							
	2.1.3 Réalisation d'enquêtes de perception auprès de la population sur le niveau de connaissance des Instances au début et à la fin du projet						PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Service delivery	8 000	8 000	0	0
						PNUD(Justice)/HCDH	Workshop (Nat)		2 500	800	1 700	0	
						PNUD(Justice)/HCDH	Communication		1 500	1 500	0	0	

<ul style="list-style-type: none"> - Ind 2.1.3. Nombre de visualisations sur les réseaux sociaux et site web des spots vidéo (cible=1,000,000) <p>Cibles pour 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 40 passages télé et 40 radio des spots vidéo et audio inclusifs - Au moins 1,000,000 de visualisation sur les réseaux sociaux et site web 												
Sous-Total								17 500	15 300	2 200	0	
<p>Produit 2.2 : Les populations, en particulier celles directement concernées par les interventions des Instances, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, sont mieux informées et sensibilisées sur leurs droits et les risques liés à la torture et à la traite des personnes</p> <p>Base line : (Enquête Torture, 2017)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11.1 % des tunisiennes et tunisiens considèrent la torture une atteinte aux droits humains - 11.4 % les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant 	2.2.2 Organiser des écoles d'été et des camps ouverts sur la prévention de la torture et la lutte contre la traite				PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Consultant (Nat)	3 000	2 000	500	500	
					PNUD(Justice)/HCDH		Consultant (Int)	5 000	4 000	500	500	
					PNUD(Justice)/HCDH		Travel and DSA	3 000	3 000	0	0	
					PNUD(Justice)/HCDH	Service delivery	7 000	7 000	0	0		
					PNUD(Justice)/HCDH	Workshop (Nat)	7 000	5 500	1 000	500		
					PNUD(Justice)/HCDH	Publication	3 000	2 500	300	200		

<p>des atteintes aux droits de l'homme</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ind 2.2.1. % de la population considérant la torture une atteinte aux droits humains (cible=20%) - Ind 2.2.2. % de la population qui considère les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits humains (cible=20%) <p>Cibles pour 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 20 % de la population qui considère la torture une atteinte aux droits humains - Au moins 20 % de la population qui considère les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits humains 												
Sous-Total								28 000	24 000	2 300	1 700	
Produit 2.3 : Les media, les organisations syndicales et professionnelles, le secteur privé, et les OSC, en particulier	2.3.1 Sensibiliser les organisations professionnelles et syndicales, ainsi que					PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	-	-	-	-
						PNUD(Justice)/HCDH		Service delivery	0	0	0	0

<p>celles œuvrant pour la protection des droits humains et l'assistance aux populations vulnérables et exposées aux risques liés à la torture et à la traite des personnes, sont informées et sensibilisées sur les mécanismes d'intervention des instances concernées et sont mieux outillées pour apporter des réponses appropriées</p> <p>Base line : N/A</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ind 2.3.1. % des acteurs non étatiques éligibles à un partenariat avec les Instances qui sont informés et sensibilisés sur les mécanismes d'intervention des Instances. (cible=100%) - Ind 2.3.2. % des acteurs non étatiques sélectionnés qui sont outillées pour apporter des réponses appropriées. (cible=100%) <p>Cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% des acteurs éligibles à un partenariat avec les Instances sont informés et sensibilisés sur les 	le secteur privé sur le mandat des deux Instances					PNUD(Justice)/HCDH		Travel and DSA	0	0	0	0	
							PNUD(Justice)/HCDH		Workshop (Nat)	0	0	0	0
	2.3.2 Renforcement des capacités et appui des OSC, œuvrant dans la prévention de la traite et de la torture et la protection des victimes, dans la mise en œuvre de leurs activités						PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Workshop (Nat)	5 000	5 000	0	0
							PNUD(Justice)/HCDH		Service delivery	1 000	0	1 000	0
							PNUD(Justice)/HCDH		Travel and DSA	0	0	0	0
							PNUD(Justice)/HCDH		Grants (CSO)	20 000	0	0	20 000
	2.3.3 Soutien aux activités de sensibilisation des clubs de droits humains et de droit humanitaire en milieu académique						PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	-	-	-	-
							PNUD(Justice)/HCDH		Service delivery	500	500	0	0
							PNUD(Justice)/HCDH		Workshop (Nat)	2 000	500	1 500	0
	2.3.4 Sensibiliser les media sur les mandats des deux Instances						PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	-	-	-	-
							PNUD(Justice)/HCDH		Service delivery	500	500	0	0
							PNUD(Justice)/HCDH		Workshop (Nat)	1 500	1 500	0	0

mécanismes d'intervention des Instances. - 100% des acteurs sélectionnés sont outillés pour apporter des réponses appropriées.												
Sous-Total									30 500	8 000	2 500	20 000
Sous-total									76 000	47 300	7 000	21 700

EFFET 3 : L'Instance nationale pour la prévention de la torture (INLPT) et l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLCTP) produisent et partagent des connaissances en matière de prévention de la torture et de lutte contre la traite des personnes

Produits attendus & Indicateurs	Activités planifiées	T1	T2	T3	T4	Responsabilité	Instance	Description Budgétaire	Montant	Fonds ODD16+	Autres fonds	Covid 19
Produit 3.1 : Des recherches en lien avec la prévention de la torture et la lutte contre la traite des personnes sont réalisées et diffusées	3.1.1 Réalisation et publication des recherches, études, enquêtes et rapports					PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Service delivery	16 544	10 000	0	6 544
						PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Communication	500	0	500	0
	3.1.3 Renforcer la collaboration entre les deux Instances et les différentes structures de recherche universitaire					PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP / Centre de recherche	Workshop (Nat)	3 000	2 348	652	0
Base line : - Rapport annuel 2016-2017 (Ar) INPT - Rapport annuel 2018 (Ar) INLCTP												
Indicateurs : Ind 3.1.1 - Nombre de publications, prenant en compte l'inclusion, avant la fin du projet (cible=10)												

Cible : Au moins 10 publications, prenant en compte l'inclusion, avant la fin du projet											
Sous-Total								20 044	12 348	1 152	6 544
Produit 3.2 : La coopération internationale avec d'autres Instances homologues est renforcée Base line : 2 conférences le 23.01.2019 et le 30.07.2019 (INLCTP) 3 colloques internationaux 2016, 2017, 2018 (INPT) 1 visite d'étude en Allemagne 2016 (INPT) Indicateurs : Ind 3.2.1. Nombre de conférences organisées par l'INLCTP (cible=2) Ind 3.2.2. Nombre de colloques organisés par l'INPT (cible=3) Ind 3.2.3. Nombre de visites d'étude réalisées (cible=3) Ind 3.2.4. Nombre des bonnes pratiques et leçons apprises identifiées en vue de reproduction (cible=5) Cibles : 2 conférences en 2020 et 2021 (INLCTP)	3.2.1 Organisation de conférences nationales, internationales et/ou régionales				PNUD(Justice)/HCDH	INPT / INLCTP	Conference (Nat)	0	0	0	0
					PNUD(Justice)/HCDH		Airfares and DSA	0	0	0	0
					PNUD(Justice)/HCDH		Service delivery	3 500	3 500	0	0

3 colloques internationaux 2019, 2020, 2021 (INPT) Au moins 3 visites d'étude avant la fin du projet Au moins 5 bonnes pratiques et leçons apprises identifiées en vue de reproduction												
Sous-total							3 500	3 500	0	0		
Sous – total							23 544	15 848	1 152	6 544		
Total							121 544	83 648	9 652	50 744		

Frais de gestion (Ressources humaines, frais de bureau, évaluation)	66 898	63 571	3 327	0
Ressources humaines (Appui technique ; Appui administratif et logistique)	61 446	61 446	0	0
Frais de fonctionnement bureau	5 451	2 124	3 327	0
Location des bureaux	3 775	448	3 327	0
Formation du staff	831	831	0	0
Carburant et entretiens véhicules	332	332	0	0
Télécommunication et internet	423	423	0	0
Eau minérale et frais divers	60	60	0	0
Frais de visibilité du projet (sponsorisation social media ...)	30	30	0	0
Total partiel	188 442	147 219	12 979	50 744
GMS (8%)	15 075	11 777	1 038	2 260
Total Plan de Travail Annuel 2020	226 017	158 996	14 017	53 004